

Adaptations ponctuelles du règlement IC pour les LS et LI lors de saison 2021/22 - Update janvier 2022

a) Adaptations ou compléments apportés au Règlement IC pour les ligues inférieures

Remarque : Les régions ont toujours la possibilité, dans le cadre du règlement, de définir leurs propres spécificités pour les IC.

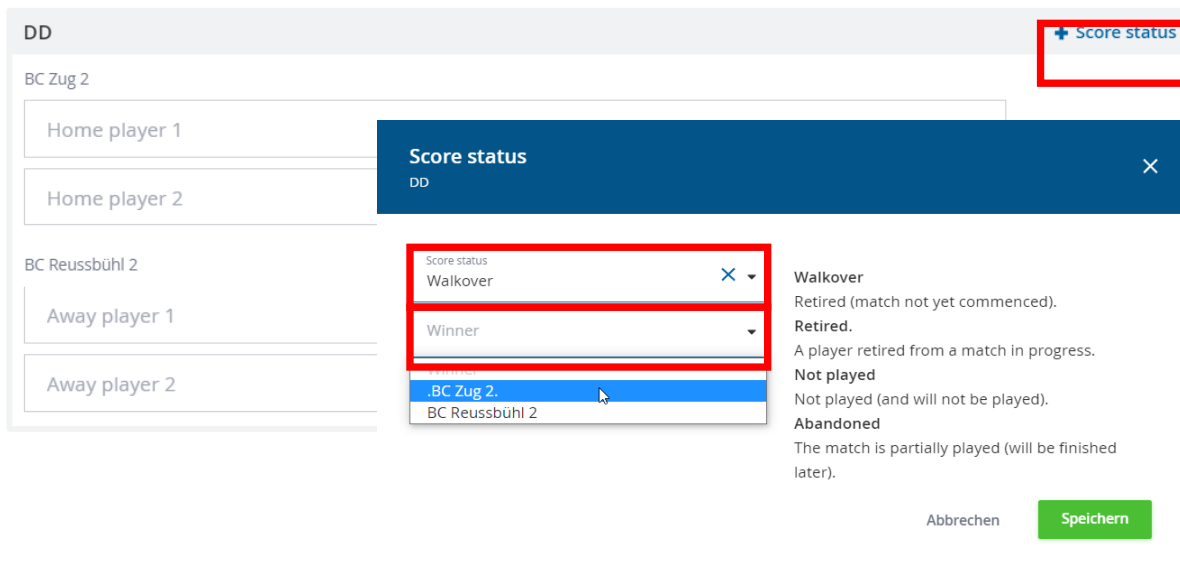
1. Adaptation de l'article 1.2.2.1 : Seul.e.s les joueurs/euses en possession d'une licence valide de Swiss Badminton sont admis.e.s au Championnat IC. *La Licence doit être commandée au plus tard à 12h00 la veille de la rencontre et au plus tard jusqu'au vendredi 12h00 avant une rencontre du weekend.*
2. Adaptation de l'article 1.2.3.1 b) : Lors des 5 premières rondes (pas rencontre), selon le calendrier IC, un/e joueur/euse qui a joué moins de 3 rencontres en ligue nationale (LNA/LNB) peut jouer un maximum de 8 (au lieu de 6) rencontres. Ce règlement ne s'applique qu'au sein des ligues inférieures et supérieures. Si un joueur est engagé dans la LNA ou la LNB, la formulation actuelle du règlement IC s'applique.
3. Adaptation de l'article 1.2.3.2 : Lorsqu'un/e joueur/euse a disputé neuf (au lieu de 8) matchs (pas rencontre ou rondes) en simple (messieurs/dames), double (messieurs, dames ou mixte) avec une équipe d'un niveau supérieur, il/elle perd sa qualification pour les équipes d'un niveau inférieur (selon art. 1.2.1.3). Ce règlement ne s'applique qu'au sein des ligues inférieures et supérieures. Si un/e joueur/euse est engagé dans la LNA ou la LNB, la formulation actuelle du règlement IC s'applique.
4. Adaptation de l'article 1.2.4.3 : La Licence Plus sera étendue. Un/e joueur/euse avec une Licence Plus peut jouer dans la même ligue que la plus haute ligue du club de base, respectivement la plus haute ligue de l'union d'équipe prêtant. Les clubs possédant uniquement une équipe de 4^{ème} ligue peuvent également en bénéficier. *Exemple : Un joueur de la 3^{ème} ligue du Club A (3^{ème}/4^{ème} ligue) peut commander une Licence Plus pour le Club B (pour la 3^{ème} ligue) - où : une joueuse du Club C (uniquement 4^{ème} ligue) peut commander une Licence Plus pour le club A (pour la 3e/4e ligue). L'inverse n'est pas possible.*
5. Adaptation de l'article 1.2.4.4 : Le club bénéficiaire recevant ne peut faire jouer, par saison, qu'au maximum six (au lieu de 3) joueuses et huit (au lieu de 4) joueurs avec une « licence Plus ».
6. Adaptation de l'article 1.2.4.5 : Un/e joueur/euse avec une Licence Plus peut participer à plusieurs matches le même jour (au lieu d'un seul par jour).
7. Adaptation de l'article 1.2.4.6 : Dès qu'un/e joueur/euse a joué huit (au lieu de 7) matchs dans le second club (pas rencontres ou rondes, mais simples, doubles, mixtes) la « licence plus » perd sa validité ; mais le/la joueur/euse reste autorisé à jouer dans le club de base.
8. Adaptation de l'article 1.2.4.7 : Par rencontre et par club, union, au maximum quatre (au lieu de 2) joueurs/euses avec Licence Plus sont autorisés.
9. Adaptation de l'article 1.4.2 et 1.2.4.1 a) : Des nouvelles inscriptions de licences et des inscriptions tardives d'une licence plus peuvent exceptionnellement être effectuées pendant la saison 2021/2022 jusqu'au 28.02.2022. Les commandes doivent être faites par écrit auprès du secrétariat de Swiss Badminton. La licence/licence Plus doit être commandée au moins jusqu'à 12h00 la veille de la rencontre, au plus tard jusqu'au vendredi, 12h00 avant la rencontre du weekend.
10. La Licence Plus sera gratuite pour la saison 2021/2022.
11. Adaptation de l'article 2.2.1.5 : Les rencontres du premier tour doivent être disputées avant le 31 décembre (au lieu du 20 décembre) de la saison en cours.
12. Adaptation de l'article 4.3.2.3 d) : Si une équipe ne se présente pas au complet, elle doit en informer l'équipe adverse à l'avance. S'il n'existe pas de directives régionales concernant les "équipes incomplètes" et que les équipes ne parviennent pas à un accord, la règle suivante s'applique,
 - si un homme manque : le simple monsieur 2 et simple monsieur 3 sont perdus par w.o.
 - si une dame manque : le double dames est perdu par w.o.
 - si 2 messieurs manquent : le simple homme 2, le simple homme 3 et le double messieurs sont perdus par w.o.
 - Si 2 dames manquent : le simple dames, le double dames et le double mixte sont perdus par w.o.
 - Si un monsieur et une dame manquent : le simple messieurs 2, le simple messieurs 3 et le double dames sont perdus par w.o.

S'il manque plus 2 joueurs/euses dans une équipe, il est préférable de reporter la rencontre.

Il est également possible de jouer avec une personne en moins pendant toute la saison. Ceci afin d'éviter que des équipes ne doivent se retirer en raison d'un manque de joueurs. Si une équipe est incomplète dans plus de 5 rencontres pendant la saison, elle perd tout droit à la promotion.

13. Les équipes qui ne se présentent pas dans leur intégralité ne seront pas amendées.

Les matchs qui n'ont pas été joués doivent être inscrits de la manière suivante :



The screenshot shows a match entry form for a match between 'BC Zug 2' (Home) and 'BC Reussbühl 2' (Away). The 'Score status' dropdown menu is open, showing options: 'Walkover', 'Winner', 'Retired', 'Not played', and 'Abandoned'. The 'Winner' option is highlighted. A legend on the right explains each status: 'Walkover' (Retired, match not yet commenced), 'Retired' (A player retired from a match in progress), 'Not played' (Not played), 'Not played (and will not be played)', and 'Abandoned' (The match is partially played, will be finished later). Buttons for 'Abbrechen' and 'Speichern' are visible at the bottom right.

Date...

En outre, les réglementations suivantes s'appliquent à Licence Plus selon le Règlement IC (1.2.4) :

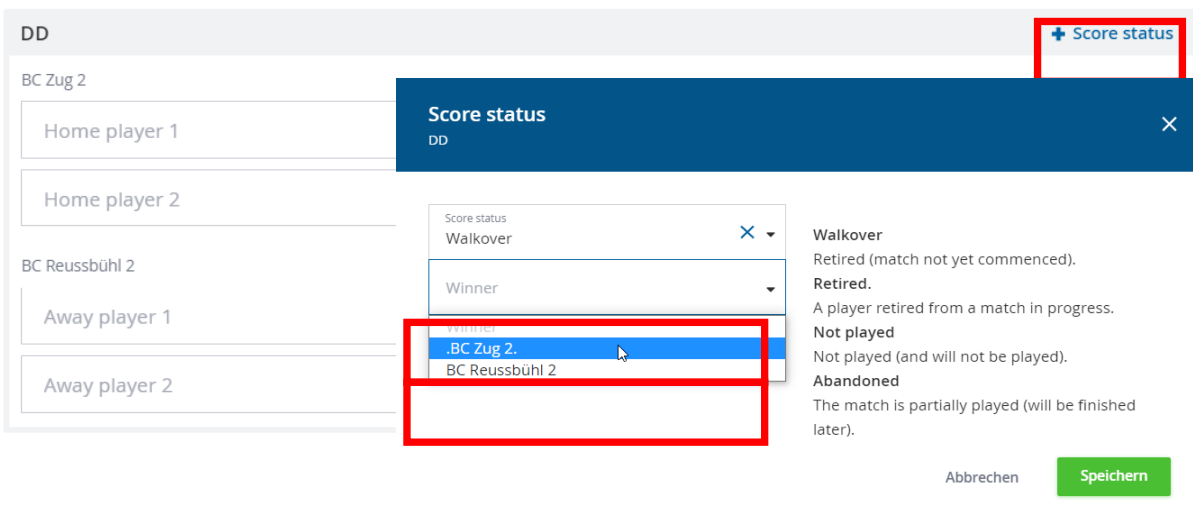
- Un club de base peut prêter ses joueurs/euses licencié(e)s à un autre club au moyen d'une « licence plus ». Le club de base commande, à côté de la licence du club de base, la « licence plus » pour le/la joueur/euse concerné.e et indique en même temps le club recevant, bénéficiaire de cette « licence plus ». Il n'est plus possible de changer de club bénéficiaire. Des annonces tardives peuvent être faites auprès du secrétariat (info@swiss-badminton.ch) jusqu'au 31 décembre. La Licence Plus doit être commandée au moins 24h avant la rencontre auprès du secrétariat de Swiss Badminton, au plus tard jusqu'au vendredi, 11:59 avant la rencontre du weekend.
- La Licence Plus ainsi commandée est valable pour la saison 2021/22.
- Un/e joueur/euse avec « licence plus » ne peut jouer, par saison, que pour un seul autre club que le club de base. En cas de changement de club de base d'un tel/telle joueur/euse pendant la saison, l'attribution de la « licence plus » sera réexaminée par Swiss Badminton.

Les reports de matches dans les ligues inférieures peuvent être demandés d'un commun accord à court terme avec une justification de la région concernée et sont possibles au-delà de la date fixée. Toutefois, le premier tour doit actuellement être achevé au plus tard le 31.12.2021. Toutefois, si la région décide de prolonger le premier tour au-delà de la date fixée du 31.12.2021, les conditions de la région s'appliquent. La saison régulière doit se terminer le 31 mars 2022.

b) Adaptations et compléments apportés au Règlement IC pour les ligues supérieures

14. **Adaptation de l'article 1.2.2.1 : Seul.e.s les joueurs/euses en possession d'une licence valide de Swiss Badminton sont admis.e.s au Championnat IC. La Licence doit être commandée au plus tard à 12h00 la veille de la rencontre et au plus tard jusqu'au vendredi 12h00 avant une rencontre du weekend.**
15. Adaptation de l'article 1.2.3.1 b) : Lors des 5 premières rondes (pas rencontre), selon le calendrier IC, un/e joueur/euse qui a joué moins de 3 rencontres en ligue nationale (LNA/LNB) peut jouer un maximum de 8 (au lieu de 6) rencontres. Ce règlement ne s'applique qu'au sein des ligues inférieures et supérieures. Si un/e joueur/euse est engagé dans la LNA ou la LNB, la formulation actuelle du règlement IC s'applique.
16. Adaptation de l'article 1.2.3.2 : Lorsqu'un/e joueur/euse a disputé neuf (au lieu de 8) matchs (pas rencontre ou rondes) en simple (messieurs/dames), double (messieurs, dames ou mixte) avec une équipe d'un niveau supérieur, il/elle perd sa qualification pour les équipes d'un niveau inférieur (selon art. 1.2.1.3). Ce règlement ne s'applique qu'au sein des ligues inférieures et supérieures. Si un joueur est engagé dans la LNA ou la LNB, la formulation actuelle du règlement IC s'applique.
17. Adaptation de l'article 1.2.4.5 : Un/e joueur/euse avec une Licence Plus peut participer à plusieurs matches le même jour (au lieu d'un seul par jour).
18. Adaptation de l'article 1.2.4.6 : Dès qu'un/e joueur/euse a joué huit (au lieu de 7) matchs dans le second club (pas rencontres ou rondes, mais simples, doubles, mixtes) la « licence plus » perd sa validité ; mais le/la joueur/euse reste autorisé à jouer dans le club de base.
19. **Adaptation de l'article 1.4.2 et 1.2.4.1 a) : Des nouvelles inscriptions de licences et des inscriptions tardives d'une licence plus peuvent exceptionnellement être effectuées pendant la saison 2021/2022 jusqu'au 28.02.2022. Les commandes doivent être faites par écrit auprès du secrétariat de Swiss Badminton. La licence/licence Plus doit être commandée au moins jusqu'à 12h00 la veille de la rencontre, au plus tard jusqu'au vendredi, 12h00 avant la rencontre du weekend.**
20. Adaptation de l'article 1.2.4.7 : Par rencontre et par club, union, au maximum quatre (au lieu de 2) joueurs/euses avec Licence Plus sont autorisés.
21. La Licence Plus sera gratuite pour la saison 2021/2022.
22. Adaptation de l'article 2.2.1.5 : Les rencontres du premier tour doivent être disputées avant le 31 décembre (au lieu du 20 décembre) de la saison en cours.
23. Anpassung Artikel 4.3.2.3 d): Si une équipe se présente avec une dame en moins, seul le DD est perdu w.o. Si une équipe est incomplète dans plus de 3 rencontres, elle perd tout droit à la promotion. Le reste de l'article reste en vigueur.
24. Les équipes qui ne se présentent pas dans leur intégralité ne seront pas amendées.

Les matchs qui n'ont pas été joués doivent être inscrits de la manière suivante :



DD + Score status

BC Zug 2

Home player 1

Home player 2

BC Reussbühl 2

Away player 1

Away player 2

Score status
DD

Score status
Walkover

Winner

BC Zug 2

BC Reussbühl 2

Walkover
Retired (match not yet commenced).

Retired.
A player retired from a match in progress.

Not played
Not played (and will not be played).

Abandoned
The match is partially played (will be finished later).

Abbrechen Speichern

Date...

En outre, les réglementations suivantes s'appliquent à Licence Plus selon le Règlement IC (1.2.4) :

- Un club de base peut prêter ses joueurs/euses licencié.e.s à un autre club au moyen d'une « licence plus ». Le club de base commande, à côté de la licence du club de base, la « licence plus » pour le/la joueur/euse concerné et indique en même temps le club recevant, bénéficiaire de cette « licence plus ». Il n'est plus possible de changer de club bénéficiaire. Des annonces tardives peuvent être faites auprès du secrétariat (info@swiss-badminton.ch) jusqu'au 31 décembre. La Licence Plus doit être commandée au moins 24h avant la rencontre auprès du secrétariat de Swiss Badminton, au plus tard jusqu'au vendredi, 11:59 avant la rencontre du weekend.
- La Licence Plus ainsi commandée est valable pour la saison 2021/22.
- Un/e joueur/euse avec « licence plus » ne peut jouer, par saison, que pour un seul autre club que le club de base. En cas de changement de club de base d'un/e tel/telle joueur/euse pendant la saison, l'attribution de la « licence plus » sera réexaminée par Swiss Badminton.

Les reports de matches dans les ligues supérieures peuvent être demandés d'un commun accord, à court terme, en indiquant les motifs à Swiss Badminton (Julien Tissot) (jtissot@swiss-badminton.ch) et sont possibles au-delà de la date fixée. Toutefois, le premier tour doit actuellement être achevé au plus tard le 31.12.2021. Si la situation épidémiologique change, Swiss Badminton examinera la possibilité de prolonger le premier tour.

c) Clarifications qui concernent toutes les ligues :

- **Que se passe-t-il si tous les membres de l'équipe ne peuvent pas présenter un certificat et que la personne concernée est déjà dans la salle ?**
 - Avant le match → le/la joueur/se concerné.e ne se présente pas pour le match.
 - Après le match → Si un/e joueur/se participe à une rencontre IC sans certificat, son équipe perd la rencontre selon le règlement IC 4.3.2.2 paragraphes a) et b). → Utilisation de personnes qui ne sont pas autorisées à jouer.
 - Le club recevra également une amende selon le règlement des amendes de Swiss Badminton.
- **Comment le certificat est-il contrôlé et qui le contrôle ?**
 - Dans le cadre des IC, les deux capitaines d'équipe (équipe locale et équipe visiteur) vérifient les certificats Covid de l'autre équipe en utilisant l'application Covid-Check de la Confédération. Ce point sera ajouté en conséquence dans le concept de protection de Swiss Badminton.
 - L'application "[COVID Certificate Check](#)", comme l'application "[COVID Certificate](#)", peut être téléchargée gratuitement depuis l'Apple App Store, le Google Play Store et la Huawei AppGallery.
 - Spirit of Badminton : Swiss Badminton demande à tous les participants de faire preuve de fair-play et d'honnêteté.
- **Que se passe-t-il si une équipe se retire volontairement ?**
 - L'équipe concernée sera reléguée et débutera dans la ligue inférieure suivante lors de la saison 2022/23.
 - Il n'y a pas d'amende si le retrait d'une équipe est annoncé à Swiss Badminton avant le **30 septembre 2021**. Après cette date, le règlement des amendes de Swiss Badminton s'applique (→ retrait exceptionnel d'une équipe).

Le concept de protection actualisé de Swiss Badminton peut être téléchargé [ici](#).

En cas de différences de contenu entre le règlement français et allemand, la version du règlement en allemand est déterminante.